

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-724373

13686

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 01421

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KETTANI Mohammed TAJEDDINE

Date de naissance :

25-11-1951

Adresse :

Residence El Firdaus N°3 KM 8.1 RT

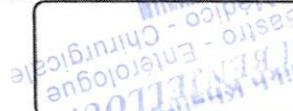
de MEKKA - casablanca

Tél. : 06 65 76673

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

22/09/2022

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.12.2014	15.12.2014	300	300	INP : 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie du Parc Sophie ZERBIB 21, rue Pommard 75012 PARIS Tél. : 01.53.33.01.02 75 203953 2</p>	22/09/2022	31,77 EUROS

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

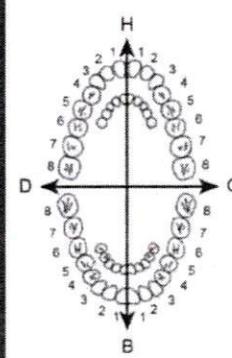
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**feuille de soins
pharmacien ou fournisseur**

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

numéro de facture (facultatif)

850527

date J J M M 22092022

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E)**PERSONNE RECEVANT les SOINS** (*la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur*)

nom et prénom

ELFI ALI Moulay

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

date de naissance

J J M M A A A A

1

code de l'organisme de rattachement
en cas de dispense d'avance des frais
(à remplir par le pharmacien ou
le fournisseur)**ASSURE(E)** (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e))

nom et prénom

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

ADRESSE de L'ASSURE(E)**IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR**

MADAME ZERBIB sophie

IDENTIFICATION de la STRUCTUREPHARMACIE DU PARC
21 RUE DE POMMARD
75012 PARIS
752039537**PHARMACIEN REMPLACANT**

nom et prénom

identifiant

dispositif de coordination
de soins - réseau de santé**IDENTIFICATION du PRESCRIPEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce**

nom et prénom

XXX

identifiant

raison sociale

n° de la structure
(AM, FINES ou SIRET)

750000002

CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS

date de la prescription médicale

22092022

date de l'accord préalable (le cas échéant)

XX **MALADIE** (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante)**SOINS** dispensés au titre de l'art. L. 212-1
(cf. la notice au verso : § précédé de "*" et les recommandations importantes)

acte conforme au protocole ALD

action de prévention

autre

accident causé par un tiers : non

XX

oui

date

J J M M A A A A

AT/MP	numéro	PRODUITS et PRESTATIONS DELIVRES	ou	date	J J M M A A A A
tarif/Prstn CIP/Ref. LPP(Ut)	Homeo Decon- c. lab dition.	Qte PU Mt Fact Libelle	Nb btes Mod. Indic. Date utili. presc Subst. debut loc Date fin loc		
PH4 3400936005167		6 2,87 17,22 SPAGULAX PDR EFFV S SU			
HD4		6 1,02 6,12 Honor. dispens. HD4			
PH4 3400930348444		3 1,62 4,86 EDUCTYL SUP AD EFFV 1			
HD4		3 1,02 3,06 Honor. dispens. HD4			
HDR		1 0,51 0,51 Honor. dispens. HDR			

Imprimer les codes à barres**ou coller les étiquettes de la liste****des produits et prestations****dans l'ordre de la prescription****PAIEMENT**

3 1 , 7 7

MONTANT TOTAL
en euros

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

Assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

MADAME ZERBIB sophie

signature de
l'assuré(e)impossibilité
de signer

quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne **la personne recevant les soins et l'assuré(e)** :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous-même (*le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser*).

- vous êtes la **personne recevant les soins** et vous êtes **assuré(e) social(e)**, inscrivez seulement :
 - votre **numéro d'immatriculation** (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la **personne recevant les soins** et vous n'êtes pas **assuré(e) social(e)**, indiquez :
 - votre **numéro d'immatriculation**,
 - ou** (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),
 - votre **date de naissance**,
 - le **nom** et le **prénom** de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son **numéro d'immatriculation**,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * • Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
- Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident. Ces renseignements doivent **obligatoirement** figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
- Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail/maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes :

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en **cas de changement intervenant dans votre situation**, par exemple :

- **changement de compte** bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- **changement d'organisme** d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, **n'oubliez pas** également d'indiquer **votre nouvelle adresse sur la feuille de soins**.

* Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.

Spagulax®

sans sucre

Poudre effervescente
pour suspension buvable en sachet-dose
Ispaghul (tégument de la graine d')

20 sachets-dose

Voie orale.



Lot: 45U



EXP: 06 2025

CIP: 03400936005167



Spagulax®

sans sucre

Poudre effervescente
pour suspension buvable en sachet-dose
Ispaghul (tégument de la graine d')

20 sachets-dose

Voie orale.



Lot: 45U



EXP: 06 2025

CIP: 03400936005167



Spagulax®

sans sucre

Poudre effervescente
pour suspension buvable en sachet-dose
Ispaghul (tégument de la graine d')

20 sachets-dose

Voie orale.



Lot: 45U



EXP: 06 2025

CIP: 03400936005167



Spagulax®

sans sucre

Poudre effervescente
pour suspension buvable en sachet-dose
Ispaghul (tégument de la graine d')

20 sachets-dose

Voie orale.



Lot: 45U



EXP: 06 2025

CIP: 03400936005167



Spagulax®

sans sucre

Poudre effervescente
pour suspension buvable en sachet-dose
Ispaghul (tégument de la graine d')

20 sachets-dose

Voie orale.



Lot: 45U



EXP: 06 2025

CIP: 03400936005167



Spagulax®

sans sucre

Poudre effervescente
pour suspension buvable en sachet-dose
Ispaghul (tégument de la graine d')

20 sachets-dose

Voie orale.



Lot: 45U



EXP: 06 2025

CIP: 03400936005167





3 400930 348444

Éductyl®

Adultes

12

suppositoires effervescents



EXP: MAI-2024

LOT: EA180

CIP: 3400930348444





3 400930 348444

Éductyl®

Adultes

12

suppositoires effervescents



EXP: MAI-2024

LOT: EA180

CIP: 3400930348444





3 400930 348444

Éductyl®

Adultes

12

suppositoires effervescents



EXP: MAI-2024

LOT: EA180

CIP: 3400930348444

